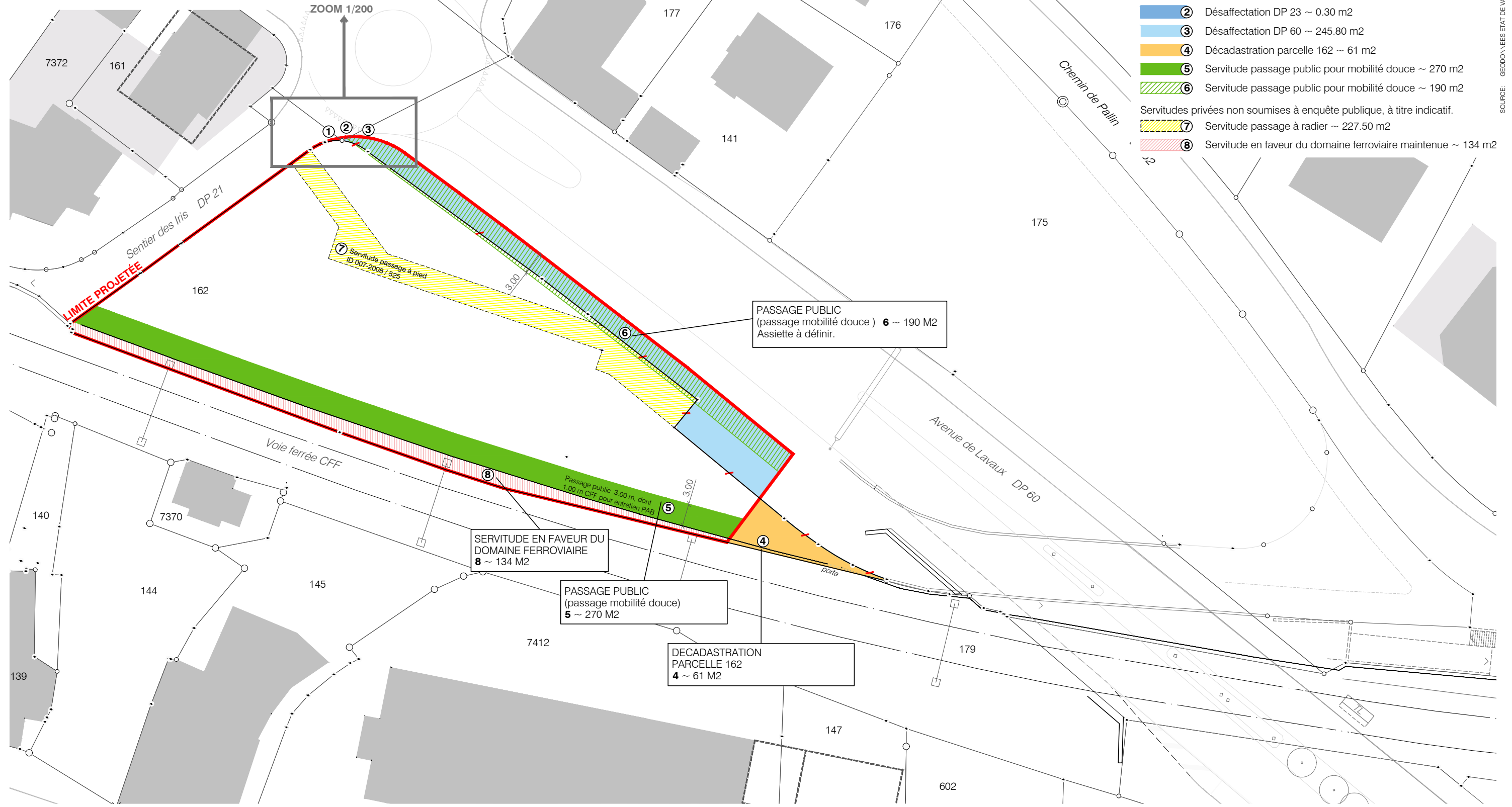


ZOOM 1/200



LÉGENDE

BIEN-FONDS N° 162_MUTATIONS

SURFACE ACTUELLE DU BIEN-FONDS N°162 : 2'230 M2

SURFACE FUTURE DU BIEN-FONDS N°162 : 2'415 M2

- Nouvelle limite du bien-fonds, du plateau des Iris et du futur Plan d'Affectation Communal
- - - Limite du bien-fonds supprimée

TABLEAU DES EMPRISES

- ① Désaffectation DP 21 ~ 0.35 m2
 - ② Désaffectation DP 23 ~ 0.30 m2
 - ③ Désaffectation DP 60 ~ 245.80 m2
 - ④ Décadastration parcelle 162 ~ 61 m2
 - ⑤ Servitude passage public pour mobilité douce ~ 270 m2
 - ⑥ Servitude passage public pour mobilité douce ~ 190 m2
- Servitudes privées non soumises à enquête publique, à titre indicatif.
- ⑦ Servitude passage à radier ~ 227.50 m2
 - ⑧ Servitude en faveur du domaine ferroviaire maintenue ~ 134 m2

PASSAGE PUBLIC
(passage mobilité douce) ⑥ ~ 190 M2
Assiette à définir.

SERVITUDE EN FAVEUR DU
DOMAINE FERROVIAIRE
⑧ ~ 134 M2

PASSAGE PUBLIC
(passage mobilité douce)
⑤ ~ 270 M2

DECADASTRATION
PARCELLE 162
④ ~ 61 M2

PLAN DRESSE POUR MISE A L'ENQUETE PUBLIC PA "CLAIRE-FONTAINE II"

Plan 1

Plan d'ensemble

Géodonnées © Etat de Vaud
 Mensuration cadastrale
 Date d'émission: 26.04.2024

Bureau technique
 CADASTRE-SIT
 Système d'information du territoire

1:300

Légende :

- Désaffectation DP 21 ~ 0,35m²
- Désaffectation DP 23 ~ 0,30m²
- Désaffectation DP 60 ~ 245,80m²
- Décadstration parcelle 162 ~ 61m²
- Servitude passage public pour mobilité douce ~ 270m²
- Servitude passage public pour mobilité douce ~ 190m²
- Nouvelle Limite du bien-fonds, du plateau des Iris et du futur Plan d'Affectation Communal
- Limite du bien-fonds supprimée

Propriétaires : Parcelle 162 : Caisse de Pensions de l'État de Vaud, Lausanne
 DP 21 : Domaine public communal
 DP 23 : Domaine public communal
 DP 60 : Domaine public communal

Déposé à l'enquête publique
 à la Direction des Travaux et des Services Industriels

du au
 Au nom de la Municipalité :

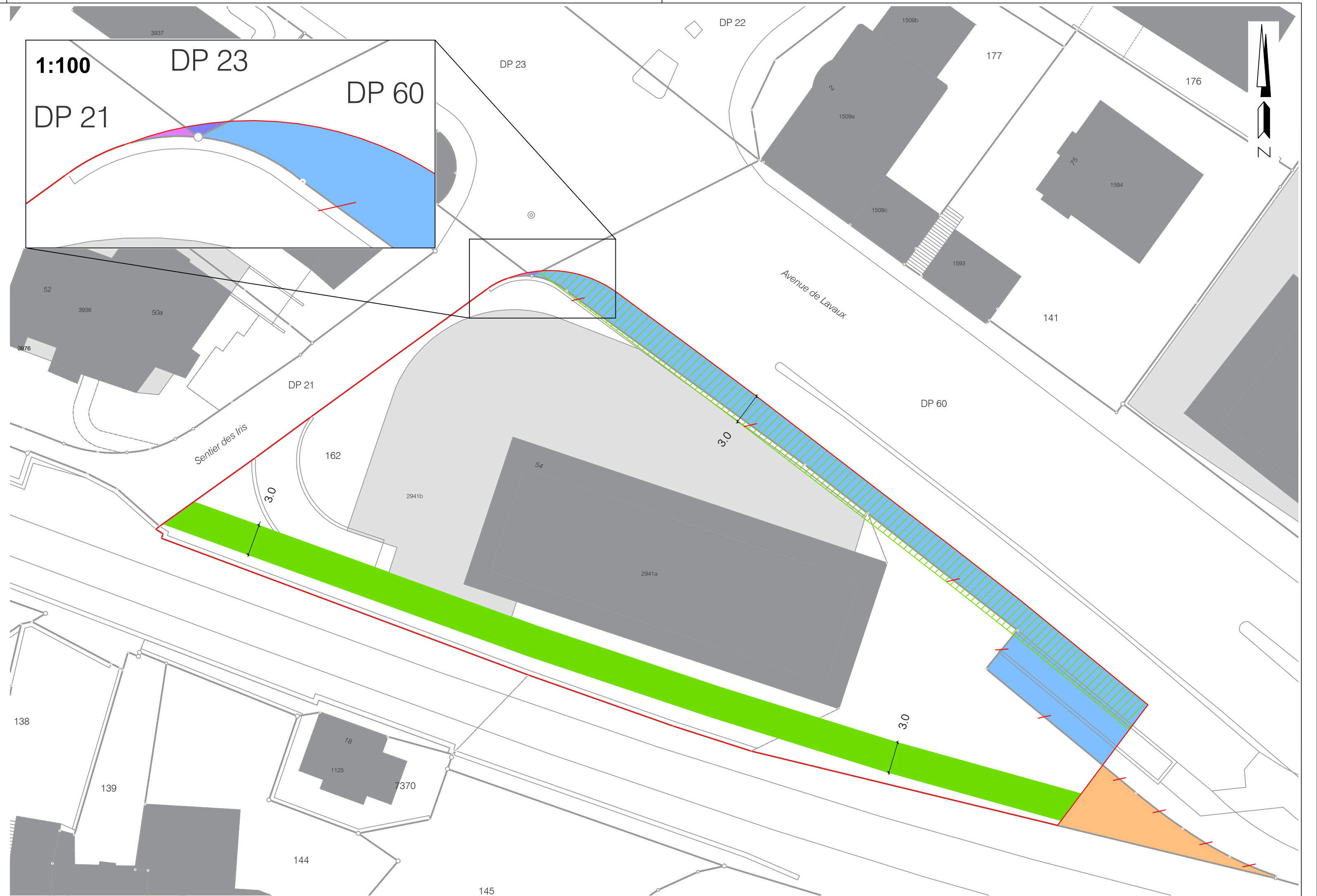
Le syndic

G. Reichen



Le secrétaire

Ph. Steiner



Plan 2

Désaffectation partielle du domaine public communal (DP 21, 23 et 60) et rétrocession à la parcelle 162

Géodonnées © Etat de Vaud
Mensuration cadastrale
Date d'émission: 26.04.2024

Bureau technique
CADASTRE-SIT
Système d'information du territoire

1:300

Légende :

- Désaffectation DP 21 ~ 0,35m²
- Désaffectation DP 23 ~ 0,30m²
- Désaffectation DP 60 ~ 245,80m²
- Nouvelle Limite du bien-fonds, du plateau des Iris et du futur Plan d'Affectation Communal
- Limite du bien-fonds supprimée

Propriétaires : Parcelle 162 : Caisse de Pensions de l'État de Vaud, Lausanne
DP 21 : Domaine public communal
DP 23 : Domaine public communal
DP 60 : Domaine public communal

Aucune servitude n'est touchée

Déposé à l'enquête publique
à la Direction des Travaux et des Services Industriels

du au
Au nom de la Municipalité :

Le syndic

G. Reichen



Le secrétaire

Ph. Steiner



PLAN DRESSE POUR MISE A L'ENQUETE PUBLIC PA "CLAIRE-FONTAINE II"

Plan 3

Décastration partielle de la parcelle 162 et rétrocession au domaine public communal (DP 60)

Géodonnées © Etat de Vaud
Mensuration cadastrale
Date d'émission: 26.04.2024

Bureau technique
CADASTRE-SIT
Système d'information du territoire

1:300

Légende :

- Décastration parcelle 162 ~ 61m²
- Nouvelle Limite du bien-fonds, du plateau des Iris et du futur Plan d'Affectation Communal
- Limite du bien-fonds supprimée

Propriétaires : Parcelle 162 : Caisse de Pensions de l'État de Vaud, Lausanne
DP 60 : Domaine public communal

Aucune servitude n'est touchée

Déposé à l'enquête publique
à la Direction des Travaux et des Services Industriels

du au
Au nom de la Municipalité :

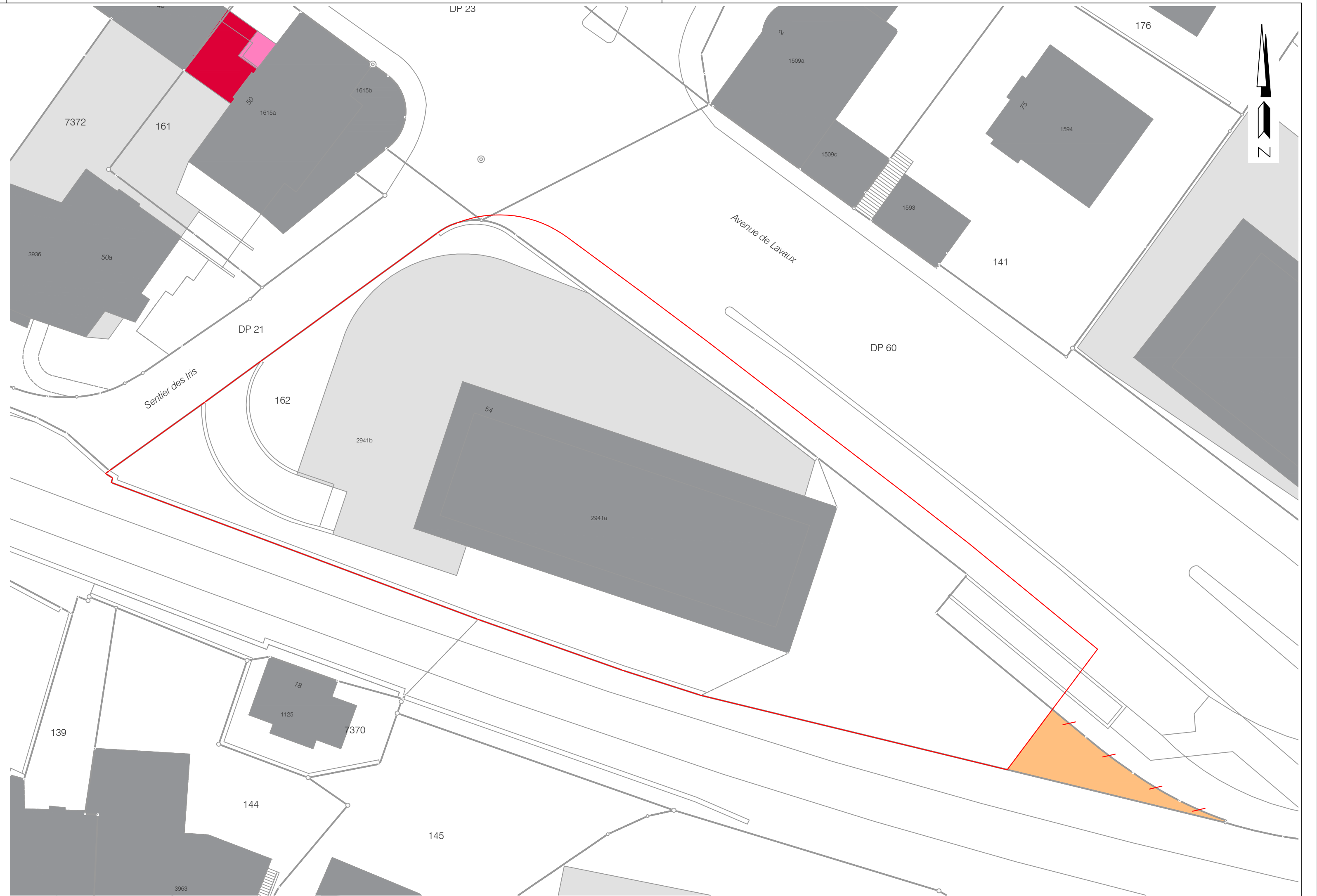
Le syndic

G. Reichen



Le secrétaire

Ph. Steiner





VILLE DE
pully
Direction des travaux et des services industriels

Pully, le 1 mai 2024

N° plan: Plan d'enquête PA CLAIRE-FONTAINE II.dwg

Dessiné: ADs

Contrôlé: RMd

PLAN DRESSE POUR MISE A L'ENQUETE PUBLIC PA "CLAIRE-FONTAINE II"

Plan 4

Servitude de passage public pour mobilité douce (parcelle 162)

Géodonnées © Etat de Vaud
Mensuration cadastrale
Date d'émission: 26.04.2024

Bureau technique
CADASTRE-SIT
Système d'information du territoire

1:300

Légende :

-  Servitude passage public pour mobilité douce ~ 270m2
-  Servitude passage public pour mobilité douce ~ 190m2
-  Nouvelle Limite du bien-fonds, du plateau des Iris et du futur Plan d'Affectation Communal
-  Limite du bien-fonds supprimée

Propriétaire : Parcelle 162 : Caisse de Pensions de l'État de Vaud, Lausanne

Aucune servitude n'est touchée

Déposé à l'enquête publique
à la Direction des Travaux et des Services Industriels

du au
Au nom de la Municipalité :

Le syndic

G. Reichen



Le secrétaire

Ph. Steiner

